

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : Caen Folie-Couvrechef

Type de réunion

Réunion d'école publique

Réunion de collège public

Réunion de lycée général et technologique public

Réunion de lycée professionnel public

Réunion de service académique

~~Réunion d'école privée~~

~~Réunion de collège privé~~

~~Réunion de lycée général et technologique privé~~

~~Réunion de lycée professionnel privé~~

~~Autre~~

~~Réunion d'arrondissement~~

Discussion sur le constat (facultatif) (titres en arial gras corps 12)

Ici texte saisi sans utiliser le gras en times 11, interligne normal

Numéro et titre du premier sujet traité

05. Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

12 personnes (10 enseignants de collège et de primaire, 2 parents seulement) – durée deux heures climat serein.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 La maîtrise du français est fondamentale ; Une combinaison de matières théoriques et pratiques concourt à cet apprentissage.

2 Les compétences doivent être évaluées (en CE2, entre CM2 et 6^{ème}, brevet des collèges en fin de 4^{ème}) ; des parcours positifs de remédiation doivent exister afin de permettre aux élèves qui ne maîtrisent pas ces compétences d'y parvenir.

3 Plusieurs mesures concrètes doivent permettre de renforcer l'éducation au respect dès l'école maternelle (des « Travaux d'Intérêt Général », en favorisant l'encadrement pour le respect des règles).

Quelles sont les matières fondamentales ?

Des enseignants indiquent que cette question fait régulièrement l'objet de travaux de la part des pédagogues ; un inventaire très détaillé des savoirs à maîtriser dans les différents cycles existe déjà et se trouve mis à jour régulièrement.

Les savoir-faire sont en général transversaux aux matières enseignées.

Un parent d'élève s'interroge sur la priorité à donner à des matières comme le français et les mathématiques. Un professeur souligne que ces matières permettent à l'élève d'accéder à l'indépendance et aux autres savoirs, mais toutes les matières sont importantes, comme le rappelle une enseignante de sport au sujet de la motricité et des activités physiques chez les plus petits (ou chez les plus grands).

Le parent d'élève demande s'il est alors possible de s'assurer que, à la fin du cycle concerné, ces acquis fondamentaux sont au moins maîtrisés.

Quels sont les savoirs qui doivent être acquis à l'issue de l'école primaire et du collège. Comment s'assurer de leur maîtrise ?

L'idée, énoncée par un enseignant de mathématiques, que la maîtrise de la langue doit être un objectif principal, fait l'unanimité.

Une enseignante pense qu'il faut arrêter de multiplier les interventions « gadget », l'empilement des dispositifs et les projets sans suite. L'élève s'y perd. Il n'y a pas de continuité : parcours diversifiés, itinéraires de découvertes, travaux croisés ... tout cela est toujours mis sur pied dans l'urgence, les délais sont trop courts, il faut plus de temps ; il faut se recentrer sur les matières fondamentales et jouer sur la motivation des élèves au sein de ces matières. Cette idée est reprise par une documentaliste qui déplore le sentiment d'inachevé laissé par ce grand nombre de « réformes ». En revanche elle pense que la maîtrise de la langue est un savoir-faire transversal et qu'un apprentissage trop cloisonné peut être troublant pour l'enfant.

Comment enseigner le français à l'école et au collège pour que les élèves le maîtrisent davantage ?

Une remarque préliminaire permet un consensus autour du fait qu'il s'agit de permettre aux élèves de le maîtriser davantage mais aussi de permettre à davantage d'élèves de le maîtriser.

Un parent d'élève dit qu'elle a le sentiment d'être démunie. Que doit-on attendre de son enfant lors de la phase d'acquisition de la lecture (le déchiffrement ? la compréhension ?) et de façon plus générale à chaque niveau scolaire ? Les parents ont du mal à appréhender les dispositifs mis en place. Les devoirs à la maison sont un moyen pour les parents de suivre les apprentissages de leurs enfants. Il y a eu de réels efforts au primaire pour informer les parents sur les compétences et les savoirs de leurs enfants.

En ce qui concerne l'orthographe, un parent d'élève pense que le seuil de tolérance est trop haut et que cette acquisition doit être réaffirmée. Il pense que ce n'est pas un service à rendre à l'élève que d'être trop tolérant et qu'il y a un aspect valorisant à surmonter des difficultés. Il pense cependant qu'il faut donner plus de temps aux élèves pour faire cette acquisition comme les autres. Cette dernière idée semble consensuelle.

La maîtrise de l'anglais doit-elle être une compétence obligatoire ?

Une enseignante d'anglais rappelle l'aspect structurant de l'apprentissage d'une langue étrangère mais déplore que l'objectif final de l'apprentissage de l'anglais soit celui d'un anglais littéraire et écrit au lieu de la maîtrise de l'anglais oral. Les points de vue divergent. Un parent d'élève demande s'il ne faut pas plutôt se concentrer sur la maîtrise de la langue française et ne pas inclure l'apprentissage d'une langue étrangère dans le « socle ».

Comment enseigner les sciences et les mathématiques à l'école et au collège pour que les élèves les maîtrisent davantage ?

Un enseignant de mathématiques rappelle qu'il y a eu un recentrage récent des programmes de mathématiques au collège et que les contenus enseignés lui semblent convenir. Le principal problème rencontré par les élèves est un problème de compréhension de la langue.

Faut-il introduire un volet de travail manuel et technique dans le socle commun ?

Les enseignants rappellent que l'apparition de l'informatique et de l'anglais au primaire a réduit la part des activités manuelles et artistiques. Pourtant ces activités apportent un aspect transversal dans les enseignements et aident au savoir être, aident les élèves à trouver un équilibre, à mieux vivre avec les autres et apportent une ouverture d'esprit, ce qui est fondamental.

Comment répartir l'enseignement des matières fondamentales entre l'école primaire et le collège ?

La question reste en suspens. Faut-il partir d'un socle réduit à la maternelle et l'ouvrir progressivement ou proposer une ouverture large dès le primaire puis se concentrer au collège sur certaines matières ? Les enseignants de maternelle présents considèrent en tout cas que partir d'un socle réduit ne pourra pas permettre l'acquisition des fondamentaux.

Comment l'école peut-elle éduquer au respect ?

Certains pensent que l'enseignement des « fondamentaux » concourt à l'éducation au respect, en particulier le travail manuel et technique (respect de son propre travail, du matériel et des consignes).

Un parent d'élève fait le constat que ce qu'il manque aux enseignants ce sont les moyens pour faire respecter les règles. Le seul moyen à leur disposition est leur engagement personnel.

L'idée selon laquelle l'école ne lutte pas assez contre l'évolution (négative) de la société (dans ce domaine) semble assez largement partagée. L'éducation au respect est fondamentale, en particulier dès la maternelle, avec des règles concrètes et des moyens pour faire appliquer ces règles. Aussi faudrait-il consacrer davantage de moyens à la formation des équipes éducatives dans ce domaine. La mise en place de sanctions en rapport avec la faute (sous forme de petits travaux d'intérêt général) doit être faite sur le lieu de la faute, dans l'idée d'éviter de demander aux parents de (ou de compter sur les parents pour) sanctionner une faute commise à l'école par exemple. Et ce type de sanction devrait l'emporter sur les autres.

Le brevet des collèges doit-il valider l'acquisition du socle de connaissances et de compétences ?

Un parent d'élève rappelle les aspects positifs qu'il voit dans le Brevet : première occasion d'être confrontés pour les élèves à une réelle situation d'examen ; aspect valorisant de réussir un examen, outil d'évaluation qui peut servir à proposer une remédiation.

Dans ce cas il paraît évident à l'ensemble des personnes présentes qu'il faudrait ramener cet examen à la fin du cycle central du collège, c'est-à-dire en fin de 4^{ème}.

De plus il est vraiment nécessaire de proposer des solutions de parcours alternatifs positifs à l'issue des différents moments d'évaluation (au CE2, CM2/6^{ème}, fin de 4^{ème}). L'institution perd de son crédit quand elle ne peut faire appliquer ses recommandations (décisions de redoublement par exemple).